

226C0954
FR0000120354-FS0595

2 juillet 2026

Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

VALLOUREC

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 1^{er} juillet 2026, la société de droit suisse UBS Group AG - Investment Bank & Global Wealth Management (Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société VALLOUREC et détenir, à cette date, indirectement, 11 909 557 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 5,02% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
UBS AG	11 216 408	4,70	11 216 408	4,73
UBS Europe SE	462 502	0,19	462 502	0,19
UBS Switzerland AG	230 647	0,10	230 647	0,10
Total UBS Group AG	11 909 557	4,99	11 909 557	5,02

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALLOUREC hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société UBS Group AG a précisé détenir, au 29 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 992 311 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 4 700 689 actions VALLOUREC résultant d'un contrat de « *right of use over shares* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat ;
- 593 actions VALLOUREC résultant d'un contrat de « *right of use over ADRs* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat ;
- 137 884 actions VALLOUREC résultant d'un contrat de « *right to recall of lent shares* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat ; et
- 153 145 actions VALLOUREC résultant d'un contrat de « *right to substitute shares delivered as Collateral* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat.

¹ Sur la base d'un capital composé de 238 699 838 actions représentant 237 338 263 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Par ailleurs, au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, la société UBS Group AG a précisé détenir, au 29 juin 2026, 4 706 469 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 4 443 038 actions VALLOUREC résultant de contrats de « *swaps on baskets* » portant sur autant d'actions et exerçables jusqu'au 29 octobre 2026² ;
- 249 628 actions VALLOUREC résultant de contrats de « *swaps on baskets* » portant sur autant d'actions et exerçables jusqu'au 30 décembre 2026² ; et
- 13 803 actions VALLOUREC résultant de contrats de « *right of use over reverse convertible bond* » portant sur autant d'actions et exerçables à tout moment.

2. Par courrier reçu le 2 juillet 2026, la société de droit suisse UBS Group AG - Investment Bank & Global Wealth Management a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir, indirectement, 11 822 579 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 4,95% du capital et 4,98% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
UBS AG	11 129 430	4,66	11 129 430	4,69
UBS Europe SE	462 502	0,19	462 502	0,19
UBS Switzerland AG	230 647	0,10	230 647	0,10
Total UBS Group AG	11 822 579	4,95	11 822 579	4,98

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALLOUREC hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société UBS Group AG a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 5 119 024 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 4 700 689 actions VALLOUREC résultant d'un contrat de « *right of use over shares* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat ;
- 593 actions VALLOUREC résultant d'un contrat de « *right of use over ADRs* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat ;
- 137 884 actions VALLOUREC résultant d'un contrat de « *right to recall of lent shares* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat ; et
- 279 858 actions VALLOUREC résultant d'un contrat de « *right to substitute shares delivered as Collateral* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat.

Par ailleurs, au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, la société UBS Group AG a précisé détenir, 4 706 469 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 4 443 038 actions VALLOUREC résultant de contrats de « *swaps on baskets* » portant sur autant d'actions et exerçables jusqu'au 29 octobre 2026² ;
- 249 628 actions VALLOUREC résultant de contrats de « *swaps on baskets* » portant sur autant d'actions et exerçables jusqu'au 30 décembre 2026² ; et
- 13 803 actions VALLOUREC résultant de contrats de « *right of use over reverse convertible bond* » portant sur autant d'actions et exerçables à tout moment.

² Sur la base d'un delta de 1.